

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Collectif Mammouth – Appel à projet Région AuRA – Scènes en territoire

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 20 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt juillet à 18h00

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES, MM. ALLARD. BOIS. COUTAZ. CUCCURU. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. GROS. LALLEMENT. MANTEL. PERRIAT. ROSSI. RUBIER. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES, MM. ILBERT (pouvoir E. RUBIER). MALLEIN (Pouvoir C. COUTAZ). MANSOZ (Pouvoir TAVEL). MARCHAIS. TAIN (Pouvoir I. CUCURRU). VOISIN.

Le Président,

Rappelle à l'assemblée que depuis de nombreuses années, la Commission Culture et le service culturel de la CCLA proposent une offre culturelle adaptée en développant à la fois une « Culture de proximité » au plus près des habitants (bibliothèques, écoles de musique, festival local, rendez-vous récurrents, etc.) et une « Culture innovante » structurée autour de ce qui aurait pu être des handicaps. En effet, dans ce milieu rural, l'absence d'équipement culturel s'est compensée par l'itinérance et l'investissement de lieux à priori non-dédiés à la diffusion culturelle (sites patrimoniaux ou paysagers du territoire).

Explique que, dans cet état d'esprit, le collectif Mammouth (6 artistes dramatiques de la région) souhaite proposer aux habitants de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette une série de rencontres artistiques singulières autour du conte, afin de partager leur expérience de cette forme onirique et universelle qui constitue le matériau principal de l'écriture collective de leur futur spectacle, Naguère ;

Présente le calendrier d'actions artistiques du collectif Mammouth :

- Entre octobre et décembre 2023 : trois weekends d'ateliers d'écriture ouverts à toutes et tous, et pour tous les âges. L'idée est de prendre le temps de s'approprier la forme « conte » en lisant et analysant différents textes bien connus sur la journée du samedi. Le dimanche serait ensuite consacré à l'écriture : s'amuser à s'emparer des mots pour inventer des nouveaux mondes qui peuvent nous aider à comprendre le nôtre.
- Entre janvier et février 2024 : trois weekends de mise en voix, ouverts à tous et toutes, et pour tous les âges. Les contes écrits par les participants aux ateliers de l'automne seront pris comme matière textuelle pour cette deuxième séquence, lors de laquelle sera mené un vrai travail de direction d'acteurs et d'actrices. Un travail de jeu et de plateau. Le collectif projette également de travailler avec l'école de musique locale CESAM, afin d'agrémenter ces mises en voix d'un travail sonore.
- En mars 2024 : restitution. Le projet souhaite aboutir sur l'organisation de petites veillées : chez l'habitant, dans les bibliothèques, les salles des fêtes, etc. Ces veillées seront l'occasion de donner à voir et à entendre ces mises en voix (et peut-être en musique) autour d'une soupe. L'occasion de se rassembler et de se faire du bien au sortir de l'hiver.
- En juillet 2024 : représentations du spectacle « Naguère ». Pour clore cette aventure, qui aura tout au long de l'année animé les abords du lac d'Aiguebelette (et espérons-le, éveillé quelques talents d'écriture), le Mammouth collectif proposera trois représentations de sa nouvelle création dans des espaces (bucoliques) qui sont en cours de sélection.

Propose à l'assemblée de soutenir cette initiative locale qui sera source de rencontres et de découvertes artistiques pour le plus grand nombre ; le tout dans un respect de l'environnement remarquable constitutif du territoire, le projet s'inscrivant par ailleurs dans une programmation estivale co-construite avec les acteurs culturels du territoire (centre socio-culturel, réseau des bibliothèques, troupes de théâtre amateur, école de musique, etc.) ;

Présente le budget prévisionnel de l'opération dont le montant est évalué à 11 766.00€ TTC ;

Invite le conseil communautaire à délibérer pour approuver le projet et solliciter l'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du dispositif « Scènes en Territoire » à hauteur de 7 060€ (60% des coûts éligibles) pour la mise en œuvre du projet culturel « Naguère » du Collectif Mammouth.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à 22 voix « Pour », 0 abstention et 3 voix « Contre » (MM. Coutaz, Grollier et Mallein) :

APPROUVE le projet culturel « Naguère » du Collectif Mammouth évalué à 11 766.00€ TTC ;

DECIDE de solliciter l'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du dispositif « Scènes en Territoire » à hauteur de 7 060€ pour la mise en œuvre de ce projet ;

AUTORISE le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire ;

CHARGE le Président d'entreprendre toute démarches relatives à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

